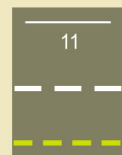


Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Érablière sucrière à hêtre	9.783
2	Bétulaie jaune à épinette blanche	0.271
3	Érablière sucrière mature	16.674
4	Hêtraie à bouleau jaune	26.014
Total		52.742

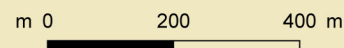
Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	0.000
PUBLIQUE - AUTRE	32.824
PRIVÉE	19.918



11 Limite et numéro d'unité
 --- Limite d'arrondissement
 - - - - Garnison Valcartier

■ Propriété - Ville de Québec
 ■ Propriété publique - autre
 ■ Propriété privée



Source: Del Degan, Massé

Site 6-16

Forêt du piémont sud du mont Brillant

Cette forêt s'étend sur plus de 50 ha sur le piémont sud du mont Brillant et regroupe trois peuplements feuillus composés d'érables à sucre matures, de hêtres et, dans une moindre proportion, de bouleaux jaunes. Une petite bétulaie jaune à épinette rouge longe un escarpement.

Ces peuplements intègres ont une cohorte floristique typique de la région écologique de l'érablière à bouleau jaune. Les peuplements ont subi des coupes partielles dans le passé, ce qui a favorisé le développement d'une strate arbustive assez dense en essences feuillues tolérantes à l'ombre. Par endroits, des chablis partiels ont ouvert le couvert forestier et laissé sur le parterre des troncs, souches et autres débris ligneux créant ainsi des conditions d'habitats favorables à plusieurs espèces fauniques. Le site est notamment fréquenté par l'ours noir, l'orignal et le cerf de Virginie ainsi que par de nombreux petits mammifères et oiseaux forestiers.

Le site est zoné forestier et une toute petite partie au sud seulement est zonée agricole. Le gouvernement fédéral, par le biais du ministère de la Défense nationale et de la base des Forces canadiennes Valcartier, est le principal propriétaire du mont Brillant. Ce dernier, accessible au grand public, est déjà fortement fréquentés par plusieurs adeptes de plein air.



Source: Del Degan, Massé

ARRONDISSEMENT DE
 LA HAUTE-SAINT-CHARLES

